

**Paul CUTURELLO**  
**SOLIIS-URMIS**

**Cosmopolitisme et identité locale.**  
**Touristes hivernants et société locale sur la Côte d'Azur**  
**au début du XXème siècle.**

Initié par les anglais, le tourisme d'hiver sur la côte méditerranéenne débuta à la fin du XVIIIème siècle avec les pionniers Tobias Smolett à Nice et Lord Brougham à Cannes. Au cours du XIXème siècle il connut un essor décisif avec l'installation de la cour de Russie à Nice en 1856-57, et l'arrivée du train en 1864 dans une ville qui vient tout juste de se prononcer pour son rattachement à la France (référendum de 1860). Grâce au train, il va désormais être possible de rallier la côte méditerranéenne jusqu'à Nice en "seulement" quinze à dix-huit heures depuis le Nord de l'Europe, au lieu des cinq jours de diligence. Cette double impulsion contribuera à faire de Nice la capitale d'hiver de l'Europe.

Ainsi, au cours d'une période qui a culminé avec la Belle Epoque (après la guerre de 1870 et jusqu'en 1914), Nice sera le "salon d'hiver de la grande société", rendez-vous saisonnier de la noblesse d'Europe et des riches rentiers et propriétaires, acteurs d'une vie mondaine intense. Les russes, la tsarine et sa cour, installèrent à partir de 1856-57 leurs quartiers d'hiver à Nice, attirant les têtes couronnées d'Europe. Le rituel du voyage de la tsarine donne une idée des fastes de cette époque :

*"La Tsarine arrivera dans un train spécial, formé de six wagons, véritable palais roulant, comme le montre sa composition : la chambre à coucher impériale, des salons, des boudoirs, une salle à manger, des cabinets de travail, des offices, le tout capitonné de satin blanc et bleu, avec des petits meubles de marqueterie qui portent les armoiries de l'Empire. On ignore où logeaient les soixante-dix*

*personnes de sa suite, mais on ose espérer que ce n'était pas dans les fourgons transportant les cinq cents trente malles et valises de l'impériale voyageuse !"* <sup>1</sup>

Les Anglais, pionniers à priori plus réservés, à l'image de la reine Victoria qui séjourna régulièrement à Nice à partir de 1895, n'étaient cependant pas aussi austères qu'ils le laissaient paraître, ainsi que le révèle le train de vie mené par la famille royale britannique à l'occasion de ses séjours hivernaux. Après un voyage en train spécial aussi modeste que celui de la tsarine, précédé de la traversée de la Manche sur son yacht le Britannia, la reine avec sa suite disposait d'une aile complète à l'hôtel Régina à Cimiez. <sup>2</sup>

Avec le tourisme, Nice devient ainsi le lieu de la confrontation de deux mondes, celui des fortunes d'Europe, et celui des autochtones d'une contrée encore pauvre<sup>3</sup> :

*"Se développe en quelques années le phénomène touristique qui donne naissance à la période la plus faste de l'histoire du pays. En quelques décennies, la pauvreté fait place à la richesse, (se produit) la rencontre de populations à haut niveau de vie, celles de toutes les capitales, les principautés et tous états de l'Europe, avec les indigènes du littoral niçois, surpris de constater la puissance de l'aristocratie européenne et n'imaginant pas ce que pouvait être l'opulence des puissants. "* <sup>4</sup>

Dès lors, la présence d'une forte colonie d'étrangers fortunés séjournant pendant la longue période des mois d'hiver va poser la question des rapports entre ces deux mondes, qui vont être marqués dès l'origine par les contradictions inhérentes à la situation du touriste et de l'indigène. D'autant que les afflux saisonniers de têtes couronnées et autres rentiers fortunés font accourir les courtisans et aventuriers de toutes sortes. La situation particulière de la villégiature autorisait en effet un accès plus facile à ces membres de la noblesse qu'il ne l'était d'ordinaire dans les cadres beaucoup plus stricts et dissuasifs de leurs palais officiels habituels. Ces facilités d'accès représentaient une véritable aubaine pour toute une faune appâtée par la concentration exceptionnelle des richesses pendant cette période des dépenses ostentatoires et fastueuses. La colonie prestigieuse des hivernants traînait ainsi dans son

---

<sup>1</sup> Paul Augier : " Quand les grands ducs valsaient à Nice " 1981 p. 66

<sup>2</sup> Elle était "accompagnée de ses dames du palais, dont une lady Churchill, des officiers de sa maison, ses écuyers, son cocher... , ainsi qu'une nuée de serviteurs indiens, aux turbans majestueux, barbes de jais et tissus éclatants. Elle occupait à Cimiez toute une aile du Grand Hôtel, puis du Régina. " (...) "Sa pension au Régina s'élevait à 80 000 francs or pour deux mois. " soit environ 500 000 de nos franc actuels. Paul Augier " Quand les grands ducs valsaient à Nice " 1981 p. 66

<sup>3</sup> Marc Boyer précise que : "Rejetant le mythe de la prospérité commerciale de Nice fin XVIII<sup>e</sup>, j'avance l'hypothèse que le "tourisme" est déjà le principal facteur de progrès dans une contrée écrasée par la misère. " Marc Boyer L'invention de la Côte d'Azur p43

<sup>4</sup> Paul Raybaut : "les sources régionales du pays de Nice".

sillage tout un monde à l'affût des miettes des festins, prompt aux aventures que la proximité des fortunes laissait espérer.

Cette situation va finir par produire chez les niçois un sentiment de dépossession économique et culturel, qui va aller en grandissant à mesure que le tourisme va se développer. Ils ressentent très mal le rôle qui, dans les faits, leur est implicitement dévolu par l'attitude des hivernants, auprès desquels se pressent nombre de célébrités des arts et des lettres, et qui ont tendance à considérer les autochtones au mieux comme les gestionnaires chargés de l'entretien du parc de leur villégiature, au pire comme des figurines (santons) pittoresques participant au décor des paysages. Cette mise à distance d'une société fermée et peu accessible, dépositaire souvent du pouvoir économique et politique, mais aussi du savoir, va produire la frustration d'être ignorés, avec le sentiment souvent d'être niés, et alimenter une réaction d'affirmation identitaire, sur le mode de la résistance aux assauts d'un cosmopolitisme considéré par ces derniers comme dévastateur. Ainsi, à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, les intellectuels locaux rejettent l'image de la Nice-Cosmopolis que le succès du tourisme façonne et impose.

### **1. Tourisme et cosmopolitisme.**

Dans le domaine culturel, ce phénomène de rejet se manifeste à l'aube immédiate du XX<sup>e</sup> siècle, époque au cours de laquelle Nice s'affirme comme capitale du tourisme d'hiver. Les intellectuels locaux commencent en effet à manifester leur désapprobation à l'égard des mœurs et des pratiques des hivernants. Ainsi, R. Schor<sup>5</sup> souligne que les nombreux artistes de passage ont bien sur chanté la beauté des paysages, que ces "*passants de la Riviera*" ont observé "*la société cosmopolite qu'ils côtoyaient*", mais qu'ils "*ont rarement cherché à connaître l'identité profonde du Comté de Nice et de ses habitants*". Les "*passants de la Riviera*" membres éminents de la société cosmopolite ne s'intéressant que peu, ou le plus souvent pas du tout, à la société locale, y compris intellectuelle, qui vit sur le territoire de leur villégiature.

Les intellectuels locaux étaient frappés par la recherche frénétique des plaisirs à laquelle se livraient leurs hôtes. Ils étaient également consternés par un autre aspect lié aux conséquences du développement accéléré du tourisme : les premières atteintes sérieuses à l'intégrité des paysages. "*Ils ont mis du béton partout*" s'exclame Victor Rocca en ... 1926 !

Les condamnations à l'égard de l'urbanisation déjà galopante qui inflige les premières blessures au paysage ne vont cesser de se multiplier. L'attachement de ces écrivains locaux à leur pays natal et à leur identité était très fort, ils subissaient la période de la saison touristique qu'ils vivaient le plus souvent comme une atteinte à leur intégrité identitaire, comme une dépossession de leur propre territoire transformé pendant cette période en aire des loisirs et des plaisirs pour étrangers fortunés. Le sentiment d'être submergés prédominait :

*“ L’hiver quand les touristes affluaient, ” Nice, brillante cosmopolis, fardée comme une coquette, attifée et parée comme une grande dame”, offrait d’elle même une image aussi clinquante que fausse. Au printemps, dès que les visiteurs s’éloignaient, les habitants, comme libérés d’une oppression étrangère retrouvaient leur joie de vivre et des comportements naturels, ainsi que l’expliquait Dominique Durandy : “les Niçois redeviennent les maîtres de leur ville libérée du flot d’invasion qui l’opprimait depuis les premiers froids. (...) Ils sont enfin chez eux et montrent une figure souriante comme s’ils jouissaient d’une libération longtemps attendue. ” ”<sup>6</sup>*

Ce soulagement, présenté comme une libération des contraintes imposées par l'armée des touristes affairés à la chasse aux divertissements, illustre la contradiction majeure dans laquelle Nice, ville touristique, va désormais se débattre : son économie et son essor dépendent du tourisme, qui lui-même porte atteinte à son identité et à ses paysages. La métamorphose rituelle de leur ville à chaque fin d'automne en un grand théâtre ouvert, avec ses décors factices, ses personnages, où le paraître et le frivole sont les valeurs qui s'imposent, est très mal vécue par les intellectuels locaux.

Les hivernants de leur côté considèrent la diversité et la multiplicité des nationalités, offrant la possibilité de rencontrer et de fréquenter pendant la saison touristique des personnalités venant de toute l'Europe, comme des atouts décisifs s'ajoutant à celui de la douceur du climat. Le cosmopolitisme est donc considéré par ces derniers comme un élément positif supplémentaire contribuant à enrichir leur séjour, et même un peu plus, comme le décrit si bien Stéphen Liégeard hivernant régulier et enthousiaste :

*“Nice est la cité cosmopolite. Vingt peuples boivent à son fleuve de sable, affluent de la Neva ; tous les ordres connus et inconnus jettent sur son diadème le reflet de leurs constellations. Des Russes, des Valaques, beaucoup de Roumains, quelques*

---

<sup>5</sup> R. Schor : “ Littérature et références identitaires dans le Comté de Nice (Première moitié du XX<sup>e</sup> siècle) ” concerne ‘l’identité culturelle niçoise’ et surtout ‘l’identité niçoise en péril’.

<sup>6</sup> “Littérature et références identitaires dans le Comté de Nice. ”

*Anglais, des Allemands, des Yankees, des majors Portugais, des Amiraux Suisses, (...) on trouve de tout, le long de ses rives, jusqu'à des Français : pandémonium<sup>7</sup> curieux. Et ils font bon ménage ensemble, tous ces koff, noff, sky, ska, onomatopées sonores accrues, ad hac et hab hoc, à l'appel du plaisir. ”*<sup>8</sup>

Le glissement subreptice menant de la célébration des bienfaits de la diversité à l'assouvissement "du plaisir", est révélateur des rapports ambigus qu'entretiennent les hivernants avec Nice, riche lieu de rencontre et d'échanges avec les représentants les plus éminents de la noblesse d'Europe qui y séjournent, mais aussi lieu du plaisir.

Par contre, cette situation où le cosmopolitisme occupe le devant de la scène locale pendant toute la durée de la saison d'hiver, avec les fastes de ses mondanités dans lesquelles s'affichent avec ostentation les personnalités de l'Europe couronnée en villégiature, est très mal vécue par les intellectuels locaux. Elle suscita d'abord de l'inquiétude qui, peu à peu se transformera en défiance puis en hostilité. Les excès de ce tourisme de luxe et de la société cosmopolite des hivernants, imposant leurs règles et leurs coutumes, niant les autochtones, que ces derniers appartiennent au peuple ou bien à la bonne société niçoise, ou encore à l'intelligentsia locale, suscitent des réactions d'indignation comme celle de François Guisol qui lance à l'adresse des touristes :

*"Au lieu de vous excuser, vous oseriez encore nous dire que vous êtes venu ici pour nous civiliser ? "*<sup>9</sup>

Ce point de vue s'affirme très vite, et les dommages du modernisme menaçant la ville sont dénoncés avec véhémence. Dès cette époque l'inquiétude est grandissante, à la mesure des bouleversements subis, comme en témoigne Louis Cappatti dans ce texte écrit en 1929 :

*"Des palaces de style Buenos-Ayres, une Jetée-Promenade orientale, une église russe, des hôtels exotiques opposent leurs voisinages les plus discordants. Dancings, carnivals, veglione, préparez-vous une Cosmopolis ? Ah ! Ma ville ! Après avoir su résister à tant de chocs de réîtres, seras-tu enfin emportée par un tourbillon de plaisir. Aux rudes tableaux de ta glorieuse vie, ô Nice ! Aurons-nous la douleur d'ajouter une vue navrante, celle d'un banal caravansérail où ne*

---

<sup>7</sup> Pandémonium : "lieu où règnent la corruption et le désordre". le Petit Robert

<sup>8</sup> Stéphen Liégeard "La Côte d'Azur" p. 286

<sup>9</sup> In A. Compan : "La langue niçoise et les classes sociales du Comté après 1860". Tiré de "La Mensonghiera, 27 décembre 1868

*cesseront de défiler des êtres de farniente... Serons-nous l'auberge d'un monde dont Monte-Carlo commença la publicité mondiale ? " 10*

On remarquera que sont dénoncés ici les édifices qui, en 1929, symbolisaient les atteintes au paysage ainsi que la dérive inexorable vers la cité des plaisirs. Les mêmes édifices sont aujourd'hui souvent considérés comme des témoignage d'un passé brillant et regretté. Ainsi en est-il de la Jetée-Promenade, actuellement objet de toutes les nostalgies, qui est qualifiée "d'orientale", ou encore de l'exotisme de certains hôtels dénoncé alors comme la marque d'une dérive inexorable vers la "Cosmopolis" honnie et qui aujourd'hui font l'objet de toutes les attentions, comme par exemple la figure emblématique de l'hôtel Négresco. <sup>11</sup> A chaque époque ses nostalgies. Mais ce qui était important, ce n'était pas tant l'urbanisation en soi qui à cette époque infligeait déjà les premières blessures aux paysages, mais le fait que cette urbanisation "cosmopolite" symbolisait le glissement inexorable de Nice vers une diversité redoutée, aboutissement d'un processus de transformation en espace de loisirs et de plaisirs, "auberge d'un monde" de futilités que l'auteur oppose aux rudes et glorieuses épopées de l'histoire de Nice. <sup>12</sup>

## **2. L'Academia Nissarda, pôle de résistance au cosmopolitisme.**

La création de l'Academia Nissarda <sup>13</sup> en 1904 s'inscrit dans ce contexte comme une des premières manifestations de cette défiance qui se transformera au fil du temps en rejet. Née le 11 octobre 1904 à l'initiative de quatre vingt quatre "*bons et vrais Niçois, s'intéressant à tout ce qui concerne leur ville natale*" <sup>14</sup> l'Académie Nissarda se fixe pour but originel de

*"Créer (...), un groupement de vieux Niçois ayant pour but de s'occuper des œuvres d'art et de littérature de notre ville".*

Dès le début du siècle, la crainte des membres de l'Academia Nissarda était que l'identité niçoise qu'ils se fixaient de préserver, (re)construire, à partir de la redécouverte et la

---

<sup>10</sup> Louis Cappatti : "Oh ! Ma petite patrie", Nice Historique Mai-Juillet 1929

<sup>11</sup> Dans cet esprit, la démolition de l'ancien hôtel Ruhl situé au début de la Promenade des Anglais et intervenue au début de années 1970, et qui a vu son remplacement par le bâtiment "moderne" de l'actuel hôtel Méridien, a été et est toujours souvent critiquée.

<sup>12</sup> Ce qui inspira à Louis Cappatti (1914) ces vers indignés et définitifs :

*Pays prostitué de croupiers et de femmes,  
Ton fils hanté de ton passé patriarcal  
Souffre de recherche l'hiver en vain ton âme.*

<sup>13</sup> Isoart et Malaussena sur l'Academia Nissarda dans les Cahiers de la Méditerranée intitulé : **L'identité niçoise et l'Academia Nissarda**. (1904-1944).

<sup>14</sup> P. Isoard, P. Malaussena : L'Académie Nissarda (1904-1944)

mise en valeur des épopées et légendes glorieuses de la ville et du Comté, allait disparaître, emportée par le torrent tumultueux du tourisme. Ils voient avec amertume et un certain effroi, les pages "glorieuses" du passé s'estomper et disparaître, effacées par les éclats des paillettes des festivités touristiques, alors que l'avenir s'avance sous les augures détestables d'une "auberge d'un monde" de frivolités. En effet, si les écrivains nés au pays, installés à Nice ou dans le Comté ont souligné eux aussi la beauté des paysages, ils se sont rapidement inquiétés (dès 1903) des

*"foules immenses qui, sans égard, bousculaient les habitudes ancestrales, introduisaient des moeurs malsaines, mutilaient le paysage".*

De son côté, Victor Emanuel dénonçait dès 1904,

*"la cohue bariolée des jouisseurs, millionnaires poussifs, filles empanachées, rastas rutilants."*

Pour tenter de démentir ce pronostic sombre d'un non-avenir sans gloire ni héros, où l'éphémère est roi, l'Academia se fixe pour but non seulement de conserver les traditions, dans le cadre d'une démarche muséographique classique, mais aussi de défendre et sauvegarder l'identité niçoise, c'est-à-dire de se situer aussi dans une démarche non plus statique de conservation, mais active de (re)construction de cette identité. Comme le soulignent P. Isoart et P. Malaussena, l'Academia devient le "*pôle de résistance face au cosmopolitisme de la Cité*".

Ce projet fixe les critères permettant de désigner ceux, forcément vrais niçois, qui auront la charge de conduire cette double démarche, de défendre et sauvegarder "*l'Identité Niçoise face au cosmopolitisme de la cité*". .<sup>15</sup> Dans ce cadre, afin de maintenir l'identité niçoise dans un pays d'immigration, au milieu d'une population de plus en plus majoritairement d'implantation récente, les niçois de "vieille roche", c'est-à-dire les niçois de sang, sont considérés comme les seuls aptes à faire face aux assauts du cosmopolitisme. Ainsi les statuts de l'Académie adoptés en 1904 stipulaient que :

*"Tous les membres de l'Académie Nissarda doivent être nés à Nice ou dans le Comté et de père ou de grand-père niçois ou du Comté de Nice."*<sup>16</sup>

Du point de vue des "académiciens", gardiens vigilants de l'identité, seul le lien du sang était susceptible de "*résister au cosmopolitisme menaçant leur cité*". Ces pères fondateurs ressentaient en effet comme une "*humiliation*" le fait que les étrangers à la ville

---

<sup>15</sup> P. Isoart, P. Malaussena

<sup>16</sup> Article X des statuts de l'Académie Nissarda, in P. Isoart, P. Malaussena

"n'y voient que le soleil, la mer et les fleurs", alors que pour l'élite locale comme le docteur Gasiglia (1931)

*“chaque site de ces rivages fourmille des souvenirs inscrits en caractères indélébiles et immortels dans l'histoire de la civilisation méditerranéenne”.*

Mais ces "caractères indélébiles et immortels" ne sont pas directement et spontanément lisibles aux yeux des simples mortels profanes, il est donc nécessaire de les rendre visibles et compréhensibles. Le moyen choisi sera la recherche historique qui est inscrite dans les statuts comme quasiment une obligation de l'Académia. Cette recherche historique devait poursuivre aux yeux des académiciens au moins deux buts : tout d'abord établir la richesse de son histoire car, comme le proclamait le docteur Gasiglia, *“Notre cher pays niçois est de très ancienne et authentique noblesse historique”*, en second lieu, conséquence de cette richesse (r)établie, montrer l'existence d'une élite locale. On remarquera que la "noblesse historique" reste à établir, c'est-à-dire à construire, car elle ne se donne pas spontanément comme épique, et ne s'impose pas d'emblée comme référence, au risque de sombrer dans l'oubli comme le soulignait déjà en 1898 Sappia :

*“L'oubli des gloires passées, modestes, il est vrai, au point de vue de l'extension et du rayonnement, mais vivantes et immortelles pour nous, ... est un sacrilège.”*

L'entreprise est donc nécessaire, indispensable, car si aux yeux de l'Histoire le passé de Nice et du Comté est, de l'aveu même d'un des fondateurs de l'Académia, plutôt modeste, au regard des nécessités de la préservation de l'identité niçoise qui est l'objectif, tout événement, tout fait historique, même méconnu des historiens étrangers à la ville et au Comté, est infiniment précieux au regard des besoins de l'établissement de la noblesse historique, et donc comme le disait Sappia "immortel(s) pour nous". Il est donc normal qu'il revienne aux seuls "vrais niçois" de souche ancienne (lien du sang), la mission de discerner ces "gloires passées" au détour des méandres de l'histoire. Gloires certes modestes mais essentielles à l'établissement de la richesse épique de l'histoire de leurs ancêtres. Cette "profondeur historique" permet à l'association d'asseoir sa légitimité et d'acquérir la force nécessaire à la mission qu'elle s'est fixée : organiser la résistance aux agressions du tourisme.

Dans ce contexte, la question de la langue et de sa préservation représente l'autre défi relevé par l'Académia pour préserver le particularisme niçois et l'identité. A. Compan <sup>17</sup> situe le regain d'intérêt pour la langue niçoise et l'histoire niçoise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, avec l'édition de la grammaire niçoise en 1881, le dictionnaire en 1894 et

---

<sup>17</sup> A. Compan : "La langue niçoise et les classes sociales du Comté après 1860".

1904, année de création de l'Académia Nissarda. Cet intérêt nouveau à l'égard de la langue niçoise se manifeste alors que la Belle Epoque bat son plein et que le tourisme d'hiver est à son apogée. Cependant, l'histoire va dans ce domaine singulièrement compliquer les choses. La définition de l'appartenance de la langue et surtout son origine vont alimenter des débats passionnés entre les tenants du provençal, ceux du ligure et de l'italien, et ceux enfin de l'originalité irréductible du niçois.

Ainsi pour Eugène Jaubert (1906) le niçois s'apparente à du provençal, certes corrompu par les influences latines, mais du provençal. Thèse réfutée par Jean-François de Orestis (1906) qui affirme lui au contraire que si l'Académia adopte le provençal au détriment du niçois, "elle n'a plus de raison d'être". Selon lui, le niçois vient de l'italien et du piémontais très voisin. Affirmation combattue par le docteur Gasiglia qui réfute avec vigueur toute référence à des origines italiennes, mais par contre le présente comme une construction propre locale à partir du bas latin des légions romaines, et propose de considérer le nissart comme un "dialecte provençal différencié".

Non tranché, le débat allait rebondir en 1929 entre les tenants de la graphie mistralienne provençale, et les tenants de l'originalité du niçois, comme Pierre Isnard, qui lui considérait que le nissart était une langue à part entière "sœur certes mais pas fille dégénérée de la langue d'outre-Var". Le débat passionné se conclut (provisoirement) le 29 novembre 1931 quand sur proposition de Joseph Giordan la graphie mistralienne est en définitive adoptée. 18

### 3. Identité locale et fidélité nationale.

Le moment historique de la création de l'Academia Nissarda est également celui où "les progrès de la République effaçaient les particularismes régionaux", et avec "l'école publique, la conscription obligatoire, la facilité des communications façonnaient une France unique". Les niçois s'inscrivaient dans ce mouvement général et "devenaient, sans arrière-pensée, citoyens d'une France unitaire qui n'apparaissait pas comme une menace à leur

---

<sup>18</sup> Cela malgré la démarche de Pierre Isnard et Louis Cappatti initiée contre le provençalisme de l'Académia au cours des années 20. Ainsi Isnard déplorait le 21 avril 1927 que "L'histoire et la géographie du Comté de Nice aient été uniquement étudiées par des hommes dont le seul souci était d'établir par n'importe quels moyens que cette province appartenait à telle ou telle formation politique. On a ainsi montré ce pays sous un jour qui n'est pas le sien." Pour lui, le Comté de Nice n'appartenait ni au Piémont, ni à la Provence, il constituait une Province particulière. Et ce Comté en 1860 s'était donné à la France, pas à la Provence.

*particularisme*".<sup>19</sup> Ayant récemment choisi la France, ils souscrivaient en général à ces évolutions, les considérant comme

*"le prix inévitable du progrès et la promesse d'un mieux être bien mérité. Ce qui, toutefois ne dispensa pas nombre de ces Français tout neufs de ressentir quelques pincements de nostalgie. "*<sup>20</sup>

Ainsi, à ce moment là, les membres de l'Académia, soucieux de conserver la langue, les traditions, l'histoire et la beauté des paysages de Nice et du Comté, ne sont pas préoccupés par les conséquences de cette unification de la France dont ils sont désormais partie prenante. La politique d'assimilation vigoureuse n'était pas considérée par eux comme une menace pour l'identité niçoise, et la République imposant le français au détriment des langues locales apparaissait aux académiciens infiniment moins dangereuse pour l'identité locale que les flots de touristes et d'immigrants cosmopolites. La situation relevait quelque peu du paradoxe : d'un côté le processus d'uniformisation républicain avec l'obligation linguistique du français niant les particularismes et les parlers locaux est dans les faits accepté, de l'autre, le cosmopolitisme attaché au tourisme est ressenti et désigné comme le danger principal mettant en cause l'identité locale.

Après la guerre de 14-18 en effet, à côté des joutes savantes sur l'appartenance et l'origine de la langue niçoise, dans la réalité quotidienne, les parents et grands-parents s'adressaient en français à leurs enfants, car la suspicion à l'égard des parlers régionaux était réelle par crainte de voir compromise l'unité nationale. Affirmer un particularisme alors que l'on vient depuis peu de rejoindre une nouvelle patrie laisse en effet à cette entreprise une marge très étroite, au risque sinon d'être accusé de séparatisme. La visite du Président de la République Sadi Carnot à Nice le 24 avril 1890, indique que dès l'origine cette question est présente :

*"Si jamais on a pu suspecter les sentiments de la généreuse population niçoise, elle a banni bien loin aujourd'hui tous les soupçons injustes".*

Cette question va d'ailleurs rebondir avec l'avènement du fascisme en Italie et les revendications territoriales de Mussolini à l'égard de Nice au début des années 30. Revendiquée par l'Italie, Nice était sommée de se situer. Les membres de l'Académia,

---

<sup>19</sup> Idem

<sup>20</sup> Jean Pierre Rioux in Le Monde 10 août 1990 cité par P. Isoart P. Malaussena.

"fidèles interprètes de la population originelle du Comté", affirmèrent leur attachement résolu et définitif à la France et ne manquaient aucune occasion pour réaffirmer cet attachement :

*"Nous n'avons pas à affirmer notre indiscutable loyalisme envers la Patrie française, que nos pères ont librement adoptée en 1860... Il faut qu'on sache bien en Italie que nous ne renierons jamais la signature de nos pères... La mort glorieuse de milliers de fils de Nice et de notre Comté, tombés au champ d'honneur pour la France en témoigne. "*

La signature par laquelle les pères s'étaient engagés en 1860, représente un engagement que les générations suivantes se doivent de respecter et de faire vivre. Le lourd tribut payé par Nice à l'occasion de la Grande Guerre en est d'ailleurs la meilleure preuve, les niçois ont en effet comme tous les autres français participé à la défense du territoire national, preuve de leur fidélité patriotique. La référence aux pères est parfaitement cohérente avec la conception de l'appartenance à la communauté nissarde basée sur le droit du sang. Ce que confirme le 18 juin 1933 le président Gasiglia qui au sujet de l'attachement à la France précisait :

***"L'Académia Nissarde est, nul ne l'ignore ou ne saurait l'ignorer, filialement attachée à la France. "***

Ce souci d'affirmer le plus solennellement possible la fidélité à la France, va s'accroître après la débâcle de 1940, avec l'engagement de l'Italie aux côtés de l'Allemagne et le renforcement de ses prétentions. L'Académia va alors s'adresser au gouvernement du Maréchal Pétain pour réaffirmer son patriotisme à l'égard de la France. Ainsi, lors de l'assemblée générale du 29 décembre 1940 Edouard Beri déclarait que l'Académia Nissarda "*emanacioun dou poble de Niça e de l'ancien coumtat* " avait le devoir et le droit de faire entendre sa voix et de protester contre certaines prétentions. Elle prendra dans ce but une initiative spectaculaire particulièrement éclairante en ce qui concerne les conceptions sous-jacentes de l'identité niçoise à l'œuvre chez les académiciens. En avril 1941, un questionnaire fut envoyé à tous les maires des communes de l'ancien comté dans le but de recenser et de retrouver les familles niçoises installées dans le pays en 1860. Car il fallait répondre

*"aux allégations de ceux qui prétendent que notre population a été absolument submergée par les apports étrangers et qu'elle n'a plus qu'une importance relative"*

La circulaire accompagnant le questionnaire était sans ambiguïté :

*"Il s'agit, en résumé, de prouver que les fils et les petits-fils de ceux qui, en 1860, se donnèrent librement à la France, n'ont pas varié dans leurs sentiments et sont restés fidèles à leur patrie et à leur sol. "*

Evidemment, ce type d'initiative n'était pas du goût des autorités italiennes occupantes qui réagirent en menaçant l'Académia de dissolution au motif qu'elle affichait un *"chauvinisme français intempestif"* ! Ainsi, avec cet épisode très particulier de l'occupation italienne, les élites niçoises se retrouvent dans une situation paradoxale où, dans le souci de préserver et affirmer le particularisme et l'identité niçoise, elles sont amenées à manifester un attachement indéfectible à la France.

Ce contexte historique particulier, révélateur des contradictions des gardiens du particularisme et de l'identité, éclaire la conception de l'identité à la fois basée sur le droit du sang strict, et sur la fidélité aux engagements contractés par les pères à l'égard de la France et dont les niçois actuels se doivent d'être les continuateurs et les gardiens. Ainsi, la difficulté majeure à laquelle se sont heurtés tous les gardiens de l'identité et du particularisme niçois, tient dans le fait qu'ils ont été constamment sommés depuis 1860 de confirmer leur attachement à l'égard de la France, ce qui les conduit, afin de couper court à toute suspicion de séparatisme, à présenter le choix du rattachement à la France, dont le caractère d'opportunité économique est très souvent rappelé par ailleurs, comme un acte fondateur solennel auquel tout niçois qui se respecte doit adhérer. Ceci permet de comprendre également pourquoi à cette époque ces derniers n'ont pas évoqué la francisation comme un danger susceptible de menacer le particularisme. Les débats ont en effet porté sur l'origine de la langue, mais n'ont pas abordé le danger d'extinction qui la guettait du fait de la généralisation du français.

Prise en tenaille par les dangers du cosmopolitisme, conséquence du tourisme, et les prétentions territoriales de l'Italie mussolinienne, l'Académia cherche donc à cette époque son salut identitaire en appelant à la continuité historique par la descendance et les liens du sang, ce qui était encore possible à une époque où l'objet lui-même (les descendants directs des niçois de 1860) recouvrait une certaine réalité, mais qui serait beaucoup plus virtuel aujourd'hui. Le but qu'avait fixé Victor Emanuel (1906) à l'Académia de :

*"Conserver à ce pays, que tend à submerger le flot uniforme d'une désolante banalité, ce qui subsiste de son originalité et de son charme propre, ... "*

n'était pas facile à tenir. L'histoire, et donc l'identité, étaient en permanence menacées par le développement accéléré du tourisme avec la transformation du Comté de Nice en Côte d'Azur- Cosmopolis. Ces bouleversements subis comme autant d'agressions par les défenseurs

de l'identité vont d'ailleurs amener ces derniers à rejeter le label, devenu prestigieux, qui consacre ce succès touristique, car,

*"Que devenait le Comté de Nice s'effaçant derrière la **trouaille dérisoire** de Stephen Liégeard : la 'Côte d'Azur'." 21*

Le mépris manifesté à l'égard de l'invention et de son créateur, donne la mesure du danger que dès cette époque celle-ci représente aux yeux des défenseurs du Comté de Nice. "Inventé" en 1886 par Stéphane Liégeard<sup>22</sup>, le label Côte d'Azur définit à ce moment-là une entité territoriale distincte de la Provence et de l'Italie tout en se détachant complètement de ce qui, trente ans auparavant, faisait encore la spécificité du lieu : le Comté de Nice. En ce sens, l'invention de la Côte d'Azur fut une manière de nommer le territoire en gommant les frontières encore toutes récentes de l'histoire, de nier les dimensions politiques et identitaires du lieu, pour en faire un simple décor touristique. Elle mit entre parenthèse l'histoire afin de ne pas en réveiller les tumultes, et désigna un territoire an-historique, décor idyllique débarrassé des empreintes du passé.

Ainsi, le label "Côte d'Azur", définissant un espace ludique, théâtre des plaisirs ouvert aux vents du cosmopolitisme, et le Comté de Nice, produit et incarnation des héritages nobles légués par l'histoire locale forgeant l'identité niçoise, sont, à ce moment-là, clairement posés comme antagoniques. La profondeur et la noblesse de l'histoire, avec ses symboles et ses héros, est opposée à la légèreté du monde de l'éphémère et du futile qui, le temps de la saison d'hiver s'installe dans les murs de la cité ainsi transformée en Cosmopolis. Ce conflit, par certains aspects original, souligne la contradiction structurelle de la ville touristique : elle héberge et vit des agents (les touristes), de sa désagrégation identitaire.

---

<sup>21</sup> P. Isoart, P. Malaussena

<sup>22</sup> Stephen Liégeard hivernant régulier installé dans une villa à Cannes, fut le premier à tenter de trouver un nom. En 1887 il publie "La Côte d'Azur". A ce moment là, comme le remarque Marc Boyer "il ne sait pas qu'il invente un nom", ce que confirme la lecture attentive de son guide touristique détaillé vantant les charmes des villes du midi de Hyères jusqu'à San Remo. A l'exception notable du titre, le terme Côte d'Azur n'apparaît que deux fois dans l'ouvrage. Tout se passe comme si, tel un Monsieur Jourdain du tourisme, Stéphane Liégeard inventait un nom sans le savoir. Ce qu'il confirme à sa manière dans l'avant-propos de la nouvelle édition de 1893 de son guide en prenant acte en quelque sorte de la fortune inattendue de ce nom nouveau :

*"Les dénominations exactes ou surannées de Littoral Méditerranéen, Corniche, Riviera, Plages Liguriennes... se sont fondues comme neige au soleil ! Et, sur la place restée vide s'est installé, par droit de conquête, ce vocable imagé et rapide, plus vrai encore que poétique : LA COTE D'AZUR. Ainsi s'intitule désormais le pays de la mer bleue, du soleil et des fleurs".*

Stephen Liégeard (1830-1925) "riche Bourguignon, possédait à Dijon le bel hôtel Aubriot ; il eut une grande fortune, par son mariage. Il épousa la fille d'un maître de forges ; cela l'aïda à devenir député de la Moselle en 1867. Il ne fut jamais ministre ; en fait ses ambitions étaient littéraires ; elles furent déçues ; il ne réussit pas à entrer à l'Académie Française. Il fut surtout un hivernant très régulier à Cannes." Marc Boyer, "L'invention de la Côte d'Azur". Editions de l'Aube, Février 2002, p31